



La Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle est une institution partenariale, financée par le Canton et les communes, qui a pour mission de favoriser et d'entretenir la cohésion sociale sur le canton de Genève, soit de veiller à la qualité de la relation entre les individus et la société. Grâce à des actions socio-éducatives, socioculturelles et associatives de terrain menées par les centres et les équipes hors murs, la fondation répond aux besoins de la population en termes de rencontre, d'échange, de solidarité, de citoyenneté, de qualité de vie, dans un objectif général de prévention de la désinsertion sociale.

« Innover pour le mieux vivre ensemble »

Mise au concours au sein du Secrétariat général, d'un poste d'

Un-e coordinateur-trice de région

Taux d'activité

60%

Entrée en fonction

1^{er} septembre ou à convenir

Délai d'inscription

18 mars 2018

Votre lettre de motivation, un CV, copies des attestations de formation et certificats de travail sont à adresser à

Christophe Mani

Directeur opérationnel
Secrétariat générale de la FASE
Case postale 1376
1227 Carouge

p.o
catherine.bersier@fase.ch

Vos missions

- Favoriser une adéquation optimale entre les besoins de la population et les actions en animation socioculturelle ;
- Faciliter la mise en œuvre sur le plan régional des consensus institutionnels définis par l'ensemble des partenaires ;
- Assurer la cohérence métier et territoriale des interventions dans le respect des orientations de l'institution ;
- Participer activement aux réflexions en cours concernant le développement urbain dans la région ;
- Favoriser le développement d'une culture commune et contribuer à l'innovation en faveur du mieux-vivre ensemble ;
- S'assurer de la circulation des informations internes nécessaires aux prestations et à la cohérence institutionnelle, représenter la FASE auprès des différents partenaires impliqués dans le pilotage des actions dans les régions, assumer la responsabilité de dossiers concernant l'ensemble de l'institution et de projets spécifiques ;
- Coordonner les dispositifs existant dans la région, en favorisant la coopération entre les partenaires internes et externes, notamment associations, communes, FCLR ;
- Favoriser le développement des compétences du personnel, promouvoir l'éthique d'intervention, les valeurs de l'animation socioculturelle et de l'action socio-éducative ;
- Assurer la responsabilité hiérarchique des collaborateurs et équipes FASE de la région concernée, en responsabilité partagée avec les comités pour le personnel des centres ;
- Soutenir les centres et les équipes TSHM, assurer les processus de suivi du personnel,
- Apporter des appuis complémentaires aux autres coordinateurs de région dans l'accomplissement de certaines tâches.

Votre profil

- Etre en possession d'un Bachelor en travail social, niveau HES, de préférence avec option « animation socioculturelle » ou d'un titre universitaire jugé équivalent, et d'une formation complémentaire en management d'institution sociales, en gestion d'équipe et de projets ;
- Solide expérience socioculturelle et/ou socio-éducative d'au moins 5 ans, expérience en management d'institutions sociales, en gestion d'équipe et de projets ;
- Excellente connaissance du dispositif social genevois ; vision d'ensemble, compréhension des enjeux sociopolitiques, interinstitutionnels et institutionnels ;
- Sens inné des relations sociales et humaines, compétences en conduite d'entretien et en négociation, capacité à fédérer et goût pour le travail avec de multiples partenaires, entregent et autorité naturelle, dynamisme et créativité ;
- Sens de l'organisation, de la planification et des priorités ; aptitude à travailler de manière indépendante ;
- Aisance à tenir un rôle hiérarchique, capacités de décision, compétences dans l'accompagnement et le soutien aux équipes, capacité de susciter et d'accompagner la réflexion, compétences pédagogiques ;
- Facilité en rédaction et esprit de synthèse ;
- Capacité à travailler dans un contexte de projet nécessitant souplesse et adaptation permanente, horaires de travail variables.

Informations complémentaire

- Salaire selon l'échelle des traitements de l'Etat de Genève : classe maximale 19 ;
- Informations complémentaires sur le site de la FASE : www.fase.ch

Conformément à la procédure d'engagement du personnel FASE (CCT-annexe 2), les offres provenant du personnel sous contrat permanent, travaillant actuellement dans les lieux rattachés à la FASE sont traitées en priorité.

Destinataires : Centres de loisirs et rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson, terrains aventure, TSHM, services de l'Office de l'enfance et de la jeunesse, services sociaux et institutions sociales et socioculturelles, Haute école spécialisée de travail social (HETS-IES)